**Un exemple de dissertation rédigée**

* Sujet proposé dans le manuel papier Hatier (chap. 9, p 258-259)

**SUJET Le travail est-il source d’intégration sociale ?**

Il est possible de laisser le plan de la dissertation apparent. Néanmoins, l’usage veut que le plan soit annoncé dans l’introduction, puis précisé par des phrases introductives au début de chaque partie (voir présentation ci-dessous).

L’**introduction** permet d’entrer dans le sujet et de montrer au lecteur quel cheminement vous allez suivre pour y répondre.

Accroche qui est la « porte d’entrée » dans le raisonnement. Elle peut être constituée d’un fait ou d’une donnée statistique remarquable qui permet d’interpeller le lecteur.

En 2013, 83 % des Français estimaient que leur travail leur permettait de faire des rencontres et d’avoir de nombreux échanges avec les autres. Cet exemple montre bien que le travail, qui désigne une activité rémunérée en vue de produire un bien ou un service, multiplie les liens entre les individus membres d’une même société. Le travail joue donc un rôle essentiel dans l’intégration sociale, qui est un processus aboutissant au partage de valeurs communes, de buts communs entre des individus en interaction au sein d’une société ou d’un groupe social. Cependant, le travail a connu récemment de profondes mutations qui modifient son impact sur l’intégration sociale. Ainsi, dans quelle mesure le travail permet-il aujourd’hui d’assurer l’intégration des individus ?

Annonce du plan : permet de présenter votre démarche pour répondre au sujet.

Explication du sujet et présentation de la problématique choisie. À cette occasion, vous pouvez définir les notions et termes clés du sujet.

Nous verrons dans un premier temps que le travail permet l’intégration des individus puis nous verrons que les mutations du travail ont remis en question son rôle intégrateur.

Le **développement** permet de répondre au sujet grâce à la présentation organisée de plusieurs arguments, présentés au sein de parties, elles-mêmes constituées de sous-parties.

Phrase introductive de la 1re partie du plan, annonçant les trois sous-parties. Chaque sous-partie constituera une séquence argumentative (paragraphe AEI).

Dans cette première partie, nous verrons que le travail permet d’intégrer les individus car il leur procure un revenu, il les socialise et enfin il leur assure des droits collectifs qui les protègent.

1re sous-partie : ce paragraphe développe l’idée selon laquelle le travail permet d’assurer la cohésion sociale à travers l’intégration économique. Cette affirmation est suivie d’une explication et d’une illustration. L’emploi de **connecteurs logiques** permet de lier ces trois temps du paragraphe.

Le travail permet d’assurer l’intégration sociale à travers l’intégration économique. **En effet**, le travail est une activité rémunérée qui procure au travailleur un revenu qui lui permet de consommer ou d’épargner. En consommant, l’individu entretient un lien économique avec le reste de la société et renforce donc son appartenance au groupe. Par ailleurs, le revenu est la reconnaissance par la société de l’utilité sociale du travail de l’individu et de sa place dans la division du travail. On constate, **par exemple**, qu’environ 75 % des emplois sont des CDI (contrat à durée indéterminée) c’est-à-dire des contrats stables qui assurent aux individus une rémunération stable et donc un certain niveau de consommation, ce qui leur permet de s’intégrer à la société de consommation.

2e sous-partie : ce paragraphe développe l’idée selon laquelle le travail permet d’assurer la cohésion sociale à travers son rôle socialisateur.

Un **connecteur logique**, employé en début de paragraphe, permet d’inscrire ce nouvel argument dans la continuité du précédent.

Le travail permet, **par ailleurs**, d’assurer l’intégration sociale à travers son rôle socialisateur et par le fait qu’il contribue à définir l’identité de l’individu. En effet, en s’intégrant à un collectif de travail, l’individu va pouvoir rencontrer de nouvelles personnes, développer sa sociabilité et être socialisé par le groupe qui l’accueille. Il va acquérir de nouvelles normes et valeurs qu’il va partager avec ses collègues, ce qui va renforcer son intégration au groupe. Dans le cadre de la solidarité organique, mise en évidence par E. Durkheim, le travail permet à l’individu de se forger une identité qui est liée à sa place dans la division du travail : il est reconnu par le groupe comme ayant une place particulière dans le processus de production. On remarque ainsi que 91 % des cadres estiment que leur travail leur permet de faire de nombreuses rencontres et d’avoir des échanges avec les autres, ce qui montre bien le rôle essentiel du travail dans l’intégration des individus.

3e sous-partie : ce paragraphe développe l’idée selon laquelle le travail permet d’assurer la cohésion sociale à travers les droits collectifs qu’il procure aux salariés.

En début de paragraphe, un **connecteur logique** permet d’annoncer cette dernière sous-partie.

**Enfin**, le travail et notamment la participation au salariat, permet au travailleur de bénéficier de droits collectifs qui favorisent son intégration. En effet, les salariés doivent verser des cotisations sociales qui permettent de financier l’État-Providence. Ce dernier est chargé d’assurer la protection sociale, c’est-à-dire la protection des individus face aux risques de l’existence (maladies, accidents du travail, chômage notamment). Ce système est basé sur la solidarité entre les salariés qui se protègent mutuellement à travers les cotisations. Le travail protège donc les individus contre les risques sociaux et les maintient intégrés à la société en cas de difficulté.

Phrase de transition pour récapituler brièvement ce qui a été dit dans la 1re partie et annoncer la 2e, permettant ainsi de faire le lien entre les deux parties.

Nous avons pu voir dans un premier temps que le travail permet d’intégrer les individus. Cependant, les mutations récentes du travail conduisent à remettre en question son rôle intégrateur.

La 2e partie vous est ici présentée sous la forme d’un plan détaillé. Dans votre devoir, il faudrait la rédiger, sur le modèle de la 1re partie.

II. Certaines évolutions de l’emploi remettent en question le rôle intégrateur du travail

Nous allons voir dans cette deuxième partie que le chômage de masse, l’essor de la précarité et la polarisation de la qualité des emplois fragilisent le rôle intégrateur du travail.

Phrase introductive de la 2e partie qui annonce les 3 sous-parties A, B et C.

A. La précarisation croissante des emplois fragilise le rôle intégrateur du travail.

B. Le taux persistant de chômage élevé remet en question l’intégration par l’emploi.

C. La polarisation de la qualité des emplois affabilité le rôle intégrateur du travail.

La **conclusion** a pour objectif de faire le bilan du raisonnement, de retracer brièvement le « chemin » parcouru tout au long du devoir en présentant les arguments importants du développement. Elle permet de répondre à la problématique tout en situant éventuellement le sujet dans une perspective plus large.

**Connecteur logique** qui permet d’annoncer au lecteur que l’on conclut.

Le travail occupe **donc** une place centrale dans l’intégration sociale des individus : il leur procure un revenu et une identité sociale, liée à la place qu’ils occupent dans le processus de production. Il contribue donc à assurer la cohésion sociale. Néanmoins, les évolutions de l’emploi (chômage, précarité) tendent à affaiblir son rôle intégrateur et déstabilisent certains travailleurs qui peinent à trouver leur place dans la société. Ce phénomène est aggravé par la polarisation de la qualité des emplois.

Rappel des arguments mobilisés dans la 2e partie.

Rappel des arguments mobilisés dans la 1re partie.

Le rôle du travail dans la cohésion sociale doit néanmoins aussi être considéré au regard d’autres instances qui assurent la cohésion sociale, comme l’école ou la famille.

Ouverture qui permet de situer le sujet dans une perspective plus large et de compléter le questionnement.